

Résumés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bauen + Wohnen = Construction + habitation = Building + home : internationale Zeitschrift**

Band (Jahr): **23 (1969)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Résumés

Oliver Vaudou et Reymond Luthi, Paris

La gare routière des nouvelles «Halles» de Paris

(Pages 280-284)

La gare routière de Rungis, réalisée pour le compte de la Sogaris (Société de la gare routière de Rungis) est implantée sur un terrain de 38 ha, situé dans le complexe de Rungis comprenant le marché d'intérêt national de la Région Parisienne destiné à remplacer les halles de Paris et un centre routier.

Son rôle est multiple:

- Décharger dans ses installations toutes marchandises à l'exception des denrées commercialisables sur le Marché d'Intérêt National, les trier, les allotir, les recharger sur d'autres véhicules.
- Entreposer s'il le faut ces marchandises soit dans des entrepôts banalisés, soit dans des entrepôts privatifs.
- Faire assurer par une Société de camionnage la distribution et la collecte de ces marchandises dans la région parisienne.
- Favoriser les échanges interlignes entre transporteurs.

La gare routière se compose de:

- 1 bâtiment d'administration
- 1 quai de transit
- 1 entrepôt banal
- 1 entrepôt localitif.

Le bâtiment d'administration, de 2 niveaux sur 1 sous-sol semi-enterré, mesure 45 m sur 45 m avec un patio de 20 m sur 20 m. Il abrite tous les services assurant l'exploitation et le contrôle des opérations effectuées dans l'enceinte de la gare.

Le quai de transit où s'effectuent tous les échanges entre les camions des transporteurs et les véhicules de distribution mesure 306 m de longueur sur 40 m de largeur et comporte 180 postes de déchargement.

L'entrepôt banal, en partie enterré, mesure 306 m sur 85 m de largeur et comprend un quai d'accostage de 90 m.

L'entrepôt localitif de 306 m sur 150 m est desservi par chemin de fer et comporte 612 m de quai pour l'accostage des camions.

La manutention des marchandises est assurée par un convoyeur à chaîne encastré dans le sol, desservant et reliant les quais et les entrepôts.

Construction

Bâtiment Administratif

Niveau semi-enterré, réalisé en voiles et poteaux de béton armé. Niveaux supérieurs en structure métallique comprenant des points d'appuis en tube d'acier sur une trame de 3,30 m en façade et de 6,60 m à l'intérieur, et des poutres métalliques de plancher en profilés H. E.

Plancher en dalles préfabriquées de béton armé avec, en sous-face, une isolation par flocage. Toiture terrasse avec étanchéité multicouche.

Façades comprenant des bandeaux en aluminium laqué au four, en about des planchers, et des vitrages fixes en glace claire. Pare-soleil horizontaux réalisés par des profilés extrudés en aluminium. Stores en toile avec manœuvre électrique.

Conditionnement d'air par éjecto-convecteurs placés dans l'épaisseur des planchers côté façade. Eclairage des bureaux par plafonds lumineux. Séparation des bureaux par des cloisons menuiseries, revêtues de lamifié. Blocs placards et blocs portes, formant séparation avec les circulations, réalisés en panneaux d'aggloméré revêtus de lamifié. Revêtement de sol en moquette Tapisom.

Quai de transit

Structure métallique comprenant des portiques transversaux de 36 m de portée, espacés de 18 m, et des solives en profilés H. E. parallèles aux façades. Toiture

en bacs d'aluminium avec, en sous-face, un flocage. Façades en aluminium et verre comprenant des parties en bardage d'aluminium avec incorporation de portes à guillotine et de châssis fixes en verre armé. Au niveau supérieur des portes, caissons d'éclairage en plexiglass comportant la numérotation des postes à quai.

Les quais sont munis de plates-formes à hauteur variable, à manœuvre hydraulique, permettant le rattrapage des différentes hauteurs de châssis des camions. Eclairage par lampes fluo-ballon. Manutention des marchandises par convoyeur à chaîne encastré dans le sol.

Entrepôt banal

Points d'appuis par poteaux en béton armé, sur trame établie selon le module des palettes. Poutres longitudinales coulées sur place. Poutres transversales préfabriquées, en forme de U renversé. Protection des quais d'accostage par un auvent métallique avec étanchéité en bac aluminium. Fermeture des baies par volets roulants en aluminium.

Ventilation mécanique de l'entrepôt. Eclairage par tubes fluorescents. Manutention par convoyeur à chaîne encastré dans le sol.

Entrepôt localitif

Structure métallique comprenant des points d'appuis en profilés reconstitués sur une maille de 18 m sur 20 m à l'intérieur et sur une trame de 9 m en façade, et des poutres métalliques ajourées, implantées transversalement tous les 9 m. Solivage longitudinal en poutrelles ajourées. Toiture terrasse en bacs Aciéroïd et étanchéité multicouche.

En façade, auvent métallique avec toiture en bac d'aluminium, suspendu aux poutres transversales de la charpente. Les façades comportent, en partie basse, des portes coulissantes en aluminium et en partie supérieure, des vitrages en verre armé ondulé avec des châssis d'aération type NACO. Remplissage de l'ossature métallique des façades pignons, en briques pleines apparentes. Cloisonnement intérieur en panneaux de béton léger dans une ossature métallique. Eclairage par lampes fluo-ballon. Manutention par un convoyeur à chaîne encastré dans le sol.

Jacques Schader, Zürich

Au thème jugement du concours Concours pour un Brown-Boveri centre d'Investigation près de Baden

(Pages 285-300)

Mot de passe «Flexible»

L'auteur développe sa conception sur la base d'un système à double peigne dont les fonctions centrales tels que direction, administration, locaux généraux et services techniques sont situées à la tête de l'axe principal. L'idée qui est en principe défendable dans une construction clairement formée selon des zones de fonctions, tombe dans la forme proposée dans une interprétation trop schématique. La disposition périphérique des fonctions centrales offre certains avantages au point de vue de la flexibilité des parties et de l'implantation totale. Mais, elle mène, d'un autre côté, à des complications dans le travail quotidien. En accord avec l'idée principale, la conception de construction prévoit différentes façons et grilles de construction selon la structure d'utilisation de chaque zone de fonction. La formation extérieure n'indique pas d'unité constructive, les corps de construction et les diverses formes des bâtiments étant placés les uns à côté des autres sans relation.

Mot de passe «Tête»

La zone attribuée à la recherche est disposée selon le principe d'un peigne décalé aux deux côtés d'un axe principal. Le long de cet axe, on a également prévu des zones de service. Dans la partie centrale de l'axe principale, nous trouvons la direction, l'administration et

les locaux d'utilisation générale, tels que la bibliothèque, l'auditoire, le restaurant, etc.

Les services techniques sont placés parmi les départements de la recherche. Cette disposition peut être généralement considérée comme une conception d'organisation ayant une bonne capacité.

L'accès à l'implantation s'effectue pour les personnes et pour les marchandises séparément sur deux niveaux différents. A l'intérieur, ce principe est le même. La conception de la construction prévoit pour toute l'implantation une grille référentielle unifiée.

Dans le cadre du système de peigne bilatéral, le projet revêt une certaine variabilité d'utilisation. Mais à part ça, il présente de nombreux défauts.

Mot de passe «Evolution»

Les différentes zones de fonctions sont disposées à côté du front et le long d'un axe principal. La zone de recherche est développée selon le système d'un double peigne. Les fonctions centrales sont conçues comme unités indépendantes avec des possibilités d'extension largement indépendantes, ce qui correspond au caractère différent de leur structure intérieure. Dans la disposition totale, cette conception tient compte des exigences d'un centre de recherche en ce qui concerne la flexibilité. Ceci est réalisé grâce à une formation claire en zones variables «grandes inconnues» et «petites inconnues». La conception prévoit, pour la zone de recherche, une grille de construction avec petite portée d'étais, pour les fonctions centrales une grille de grande portée. La variabilité d'utilisation dans la zone de recherche est un peu agrandie grâce à la présence de communications secondaires. La proposition présentée est conçue comme un groupe de construction terminé et renfermé. C'est pourquoi elle ne correspond pas au caractère spécifique d'une structure de construction flexible dans la mesure requise.

Mot de passe «Axiome»

La conception se base sur une formation horizontale claire et selon des zones de fonctions. La zone de recherche est développée sur le principe d'un simple peigne. Les entreprises techniques se trouvent dans une première rangée disposée transversalement au peigne. Dans une seconde rangée, il y a les locaux généraux, la direction, l'administration ainsi que les services d'entreprise. Le restaurant est annexé latéralement comme élément séparé.

Cette conception représente une base acceptable pour le projet d'un centre de recherche. En principe, elle offre à toutes les zones une certaine liberté de mouvement et d'agrandissement. L'accès à l'implantation depuis l'extérieur se déroule séparément pour les personnes et pour les marchandises, mais sur un même niveau. L'accès intérieur est organisé sur la base d'un réseau de grille référentielle. Les avantages découlant de ce principe d'accès sont moins grands que dans le cas précédent parce qu'il manque à la conception une zone d'accès principal adéquate. La variabilité d'utilisation dans la zone de recherche est relativement grande grâce à la disposition des locaux en deux directions et grâce au réseau de liaison en forme de grille.

Mot de passe «Palaestra»

La conception se base sur une formation de zones de fonction qui s'expriment clairement dans la direction horizontale et verticale. A l'intérieur de la disposition totale, le domaine de recherche forme le point de gravité autour duquel se groupent sur trois côtés les fonctions centrales. Comme stricte suite de cette idée de la formation d'un point de gravité, la zone de recherche n'est pas développée selon un système de peigne mais d'après un système d'anneau qui appuie encore la tendance de concentration dans l'entreprise. Un système renfermé comme celui qui est proposé

ici pour la zone de recherche à l'avantage d'une bonne capacité d'adaptation aux grandeurs de départements exigées mais revêt certaines difficultés concernant les possibilités d'agrandissement. Les dispositions prévues pour l'extension le prouvent parce que le principe d'anneau n'est pas adapté de sorte que l'idée originelle formulée par l'auteur ne s'exprime que sous une forme vague. Les liaisons internes de la zone de recherche et de celle-ci à la direction, à l'administration et aux locaux généraux sont bonnes. La construction a été soigneusement étudiée sur la base d'une grille carrée.

La variabilité d'utilisation dans la zone de recherche est grande grâce à de vastes surfaces horizontales et aux liaisons possibles en direction horizontale et verticale. L'auteur s'efforce, lors de la formation des zones de travail dans le domaine de la recherche, de trouver une solution qui correspond au caractère spécifique de la tâche.

Mot de passe «Rome»

L'unité de fonction «bureau-laboratoire» compose le système de la zone de recherche. Il découle ici, au point de vue de la disposition spatiale des deux éléments (bureau et laboratoire), conformément aux intentions formulées par BBC dans le règlement du projet.

Ainsi se présentent pour la formation de groupes spatiaux d'autres possibilités de disposition que la rangée linéaire additive d'unités de fonctions. Un autre signe caractéristique de la conception de ce projet est l'entrelacement et la superposition de l'organisation des différentes zones de fonctions: recherche - administration, - services, etc., ne sont pas rangés l'un à côté de l'autre comme éléments isolés mais ils s'incorporent les uns aux autres en directions horizontales et verticales. Il est vrai qu'une telle conception offre la possibilité de disposition spatiale étroite, c'est-à-dire l'avantage de la concentration. Mais, simultanément, elle mène, à cause de la superposition des zones de fonctions de différente structure, à une relation de dépendance qui est forcément liée, dans l'interprétation ci-dessous, à un resserrement partiel de la liberté de mouvement et de développement de certains domaines. Cette complication de l'entreprise est encore accentuée par le principe de croissance choisi (formation de satellites).

Actualité

Peter C. von Seidlein, Munich
Collaborateur: Horst Fischer

Usine de montage de semi-conducteurs de la «SGS-Allemagne» à Wasserbourg

(Pages 301-306)

L'Entreprise «Società Generale Semi-conduttori» de Milan décidait, en 1965, de construire à Wasserbourg sur l'Inn, une usine de montage de semi-conducteurs pour sa succursale allemande. La nouvelle construction de 3000 m² devait contenir 1000 m² de surface climatisée de production, 500 m² surface climatisée de bureaux, un casino à proximité de la surface de production ainsi que des locaux techniques et sociaux. Les surfaces de production et de bureaux de même qu'une partie des locaux annexes doivent permettre un agrandissement ultérieur. La planification, à son stade final, permet précisément une extension de 130% de ces superficies.

La construction portuese consiste d'acier avec des états en I et des poutres primaires et secondaires.

Toutes les parois limitant les voies de circulation ont été montées en panneaux de béton terminé. Les autres cloisons sont assemblées en planches de gypse. Les centrales des systèmes d'installations sont aménagées dans la zone médiane.

La forme basse de la construction est fonctionnelle et économiquement avantageuse.